

UNE MÉTROPOLE AU SERVICE DES ENTREPRISES

Les agents de la Direction des dynamiques économiques et de l'emploi de Clermont Auvergne Métropole :

- Vous accompagnez dans la recherche de locaux et de financements liés à des projets d'investissement
- Vous mettez en relation avec les services spécialisés de la collectivité (fiscalité, urbanisme, transport, voirie et gestion des déchets)
- Vous accompagnez vers le monde de la recherche / innovation
- Vous intégrez dans les réseaux spécialisés
- Vous aidez à accroître votre visibilité à l'aide notamment de séminaires et de congrès d'affaires
- Vous accompagnez du montage de projet à la création de votre entreprise et vous proposez incubateurs et pépinières d'entreprises

NOTES :

Courrier
Clermont Auvergne Métropole
64-66 avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 98 35 78

Mail :
plle@clermontmetropole.eu

Plan local Pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Le PLIE est l'un des outils de la Direction Emploi Insertion Solidarité de Clermont Auvergne Métropole visant à :

- Renforcer l'aide au retour à l'emploi
- Faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi
- Encourager la création d'activité
- Permettre l'accès à la qualification



LE PLIE, C'EST QUOI ?

- **16 référents de parcours** répartis dans les lieux publics des 21 communes de la métropole pour accompagner 1 600 personnes en recherche d'emploi ainsi que les entreprises locales.

- **Un maillage partenarial étoffé et réactif** (Pôle Emploi, mairies, CCAS, maisons de quartier, Maison des Citoyens, secteurs de l'Insertion par l'Activité Économique,...).

LE PLIE, POUR QUOI ?



Cibler vos besoins



Présélectionner des candidats et vous aider au recrutement



Conseiller sur les aides à l'emploi



Consolider l'intégration de vos salariés



Organiser des actions innovantes qui facilitent la rencontre « employeurs - demandeurs d'emploi »



CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Vous avez répondu ou souhaitez répondre à des Marchés Publics pour lesquels le Code des Marchés Publics inclut dans son article 5, la notion de clause sociale. La Cellule Emploi Grands Chantiers vous accompagne dans ce cadre :

Avant la réponse à un marché :

- Analyse du besoin : les métiers, les activités, la technicité, la durée....,
- Définition de la fiche de poste,
- Choix de l'option pour la mise en œuvre de la clause,
- Aide au recrutement (direct ou indirect).

Tout au long du marché :

- Embauche directe (CDI, CDD, Contrats en alternance)
- Mise à disposition de personnel via les agences d'intérim du territoire et GEIQ BTP (15 agences d'intérim conventionnées)
- Sous-traitance
- Possibilité de médiation vis-à-vis de la Maîtrise d'Ouvrage

À la fin du marché :

- Bilan et remise d'une attestation officielle de Clermont Auvergne Métropole.

OPÉRATION OUVRE-BOÎTE

L'opération ouvre-boîte valorise les créateurs d'entreprises, issus des quartiers prioritaires ou ayant investi dans ces quartiers, à travers la remise de bourses d'un montant de 1 500 €. L'un des enjeux de ce dispositif est de constituer un réseau d'entreprises au sein des quartiers prioritaires, de provoquer des rencontres entre les acteurs économiques de ces quartiers.

Deux prix composent la sélection : le prix Quartiers prioritaires et le prix Économie Sociale et Solidaire. Le choix des lauréats est réalisé en fonction de plusieurs variantes (adéquation entre le projet et le parcours du candidat, viabilité économique du projet, impact de ce dernier sur le développement local.

EMPLOI & DIVERSITÉ

Une action du PLIE en faveur des entreprises et des habitants des quartiers prioritaires de la métropole, composée d'une dizaine d'événements par an :

- Forum emploi innovant
- Visites d'entreprises et de zones d'activité
- Clubs chercheurs d'emploi
- Animation d'un réseau d'entreprises